

FEVRIER

Année 2015 - Numéro 336

La Salle et Chapelle-Aubry

L'Éch'Aubryen



**ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL
LE 31 JANVIER 2015**

INAUGURATION DE LA SALLE

L'ESCALE

**(Espace Salle et Chapelle
Aubry Loisirs et Événements)**

Sous la présidence de :

- M. Christian Michalak, Sous-Préfet de Cholet,
- Mme Catherine Deroche, Sénatrice de Maine et Loire,
- M. Christophe Béchu, Sénateur étant excusé,
- M. Serge Bardy, Député de la circonscription,
- Mmes et MM. les Conseillers régionaux et généraux du secteur,
- Mmes et MM. les Maires de la communauté de communes et communes voisines.



En présence de l'Harmonie du Val d'Evre, ce fut l'occasion pour M. le Maire de rappeler l'historique de la construction de cette salle très attendue, les difficultés rencontrées et son financement. Il rappela le souvenir de Jean-Paul Viau qui s'était beaucoup investi pour ce projet.

Cette salle est à votre disposition, toutes associations, toutes activités autres que sportives et toutes générations confondues. Les premières utilisations témoignent à l'unanimité de l'intérêt porté.



L'Harmonie du Val d'Evre



INFORMATIONS MUNICIPALES:

Conseil Municipal
Du mardi 3 février 2015

Prochaine séance
le mardi 10 mars 2015 à 20 h 30

Ordre du jour

→ SUBVENTIONS 2015 :

- **ETABLISSEMENTS SCOLAIRES** : Le conseil reconduit les subventions suivantes pour l'année scolaire 2014-2015 :

- établissements scolaires recevant des enfants de la commune (jusqu'en 3ème) : **15 € / élève / an**
(collège F. Ozanam: 915 €)
- séjours linguistiques : **8 € / élève / jour (maxi 6 jours, jusqu'en 3ème)**
(séjour Espagne, collège F. Ozanam: 432 €; séjour Angleterre, collège F. Ozanam: 768 €; classe verte Murs Erigné, collège F. Ozanam: 128 €)
- classe verte : **4 € / élève / jour**
(classe verte Noirmoutier, OGEC Salle Aubry: 540 €)

- ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- associations sportives communales : **11 € / licencié**
(ASSP (foot): 1 254 €; ACB (basket): 550 €)
- associations sportives hors communes : **11 € / licencié < 18 ans**
(Judo club, St Pierre Montlimart: 198 €; La Flèche au cœur des Mauges, Beaupréau: 44 €)

- AUTRES ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale): 1 560 €
- SCALA (subvention exceptionnelle pour installations) : 3 000 €
- Familles Rurales (périscolaire): 2 000 €
- Familles Rurales (restaurant scolaire): 5 000 €

- ASSOCIATIONS DIVERSES :

- ADMR (St Pierre Montlimart): 1 700 €
- ADAPEI (Angers): 30 €
- Les Amis des Troènes (St Pierre Montlimart): 300 €
- Fraternité Chrétienne des Malades (St Pierre Montlimart): 100 €
- Croix Rouge Française (Cholet): 60 €
- Conjointes survivants (Beaupréau): 60 €
- Alcool Assistance (Beaupréau): 60 €
- Banque Alimentaire (Cholet): 143 €
- Prévention Routière (Angers): 30 €
- Association Par'Handi (St Pierre Montlimart): 130 €
- GDON (la Salle et Chapelle Aubry): 287.32 €

→ ECLAIRAGE PUBLIC :

A compter du 1^{er} Mai 2015, une modification va être apportée aux horaires d'éclairage public. L'éclairage du matin se fera **à partir de 6 h 30** (au lieu de 6 h actuellement) et le soir l'extinction se fera **à 22 h** (au lieu de 22 h 30). Cette modification entraînera une économie d'environ 400 € / an.

De plus, trois points d'éclairage permanents vont être supprimés, car non justifiés. A savoir : le premier au niveau du 13 rue des Peupliers, le deuxième au niveau du 17 rue Notre Dame et le dernier au niveau du 2 rue du Clos du Giron. Néanmoins, un point permanent va être rajouté à proximité de la Mairie, place St Hilaire.

→ GROUPEMENT DE COMMANDES :

La commune de La Salle et Chapelle Aubry approuve l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique pour ses besoins propres. Le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine et Loire) en assurera le rôle de coordinateur pour le compte de ses adhérents.

→ **DROIT DE PREEMPTION URBAIN :**

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur l'immeuble cadastré B 247,271,575 et 888, en zone Uc, de 394 m² appartenant aux Consorts Gallard situé 15 place Saint Martin.

→ **BOUCHERIE BREVET :**

Depuis le début de l'année, des négociations sont en cours avec M. et Mme Brevet. Vous en avez été informés à différentes reprises. Le conseil municipal dans sa séance du 3 février a accepté la renégociation de l'emprunt lié à la construction du bâtiment commercial pour permettre une atténuation du loyer.

Il s'agit du maintien du dernier commerce alimentaire de la commune. **Une réunion publique est prévue avec M. et Mme Brevet, le personnel et la municipalité. Vous y êtes tous invités à venir faire part de vos observations et propositions. Elle aura lieu le jeudi 5 mars à 20 h 30 salle St Hilaire (derrière la mairie).** De plus une boîte à idées est mise à votre disposition depuis le 12 janvier à l'accueil de la mairie. A la date du 15 février, 1 seule réponse a été formulée et transmise à M. Brevet. N'hésitez pas à faire vos remarques, elles ne peuvent être que profitables.

→ **RÉFLEXION TERRITORIALE :**

Une réflexion territoriale est engagée pour toutes les collectivités. Nous en parlons et donnons les comptes rendus régulièrement. Pour Montrevault Communauté et toutes les communes du territoire, les élus sont souvent sollicités : 2 réunions générales ont eu lieu le 2 décembre à l'Escale et le 9 février à la Crémaillère à Chaudron afin de présenter le futur projet de commune nouvelle. Des réunions par quartier (pour nous Chaudron, Saint Quentin et La Salle et Chapelle Aubry) sont aussi organisées dans le but de définir l'organisation à prévoir. Des réunions publiques vont être programmées dans les mois à venir, vous y serez tous conviés.

→ **AFFAIRES DIVERSES :**

- **RECRUTEMENT AGENT TECHNIQUE** : Marie-France Chené a pris ses fonctions le 26 janvier en remplacement de Michelle Boré. Un CDD de 3 mois renouvelable a été signé jusqu'au 30 avril 2015.

- **LUMIÈRE DANS L'ESCALE** : Un devis de l'entreprise Bordron d'un montant de 896.80 € HT a été accepté afin de couper la lumière d'ambiance, ceci dans le but de pouvoir faire le noir total notamment pour les séances de variétés.

- **SALLE L' AUBRYENNE** : Les travaux de séparation de la salle en deux parties (création d'un espace réserve) vont débuter le lundi 23 février; pas de location possible pendant la durée des travaux (environ 15 jours).

→ **COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :**

- **RAPPEL: OPÉRATION BIMBY (CONSTRUIRE DANS SON JARDIN) DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU PLUI** : Il s'agit d'une démarche volontaire des habitants, qui prendront eux-mêmes le rendez-vous s'ils en ressentent le besoin. 4 réunions sur le territoire de Montrevault Communauté sont programmées pour ceux qui souhaitent rencontrer un architecte afin d'étudier la possibilité d'aménager leur grand jardin. Cette opération concerne des personnes qui disposent d'un grand terrain en zone **urbanisée** et qui souhaitent le diviser par la suite. Des architectes seront à la disposition du public du quartier. Il vous suffit d'appeler Montrevault Communauté au 02 41 30 02 65 pour fixer un rendez vous. *Celui-ci est gratuit et sans engagement.* Vous pouvez vous rendre à la permanence qui vous convient le mieux.

Horaires de chaque permanence : de 9 h - 19 h

le vendredi 27/02 salle Figulina au Fület ; le samedi 28/02 Espace intergénérationnel au Fief-Sauvin ;

le vendredi 06/03 mairie de Montrevault ; le samedi 07/03 mairie Salle et Chapelle-Aubry.

- **GENDARMERIE DE MONTREVAULT** : Un bilan des vols sur le canton a été effectué. En 2013 : 6 vols et en 2014 : 5 avec une prévalence sur les communes de St Pierre Montlimart et le Fület. Les résidences principales sont de plus en plus visitées. La mise en place de l'opération « voisins vigilants » a permis à la commune de St Léger sous Cholet d'enregistrer une baisse de 30 % du nombre d'effractions.

AVIS DE LA MAIRIE :

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES :

Elles auront lieu **les dimanches 22 et 29 Mars prochains** de 8h à 18h.

Attention! Il n'y aura désormais plus **qu'un seul bureau de vote : la mairie (entrée arrière)**. De nouvelles cartes électorales vont être éditées pour tous les électeurs de la commune et vous parviendront avant le scrutin de mars.

Rappel: pour toute élection, veuillez présenter votre carte électorale ainsi que votre carte d'identité.

RECENSEMENT du SERVICE NATIONAL : Les filles et garçons nés au mois de **Février 99** et ayant eu 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille.

LOCATIONS : T1bis, place St Martin, libre de suite - loyer : 250 euros, *Renseignements en Mairie*

CHIENS : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

COLLECTES DES DECHETS MENAGERS :

En zones agglomérées: - ordures ménagères résiduelles: jeudis 5 et 19 Mars
- sacs jaunes: jeudis 12 et 26 Mars

Dans les écarts : les 2 collectes auront lieu les jeudis 12 et 26 Mars

COLLECTE DES METAUX:

Déchèterie St Pierre Montlimart: Mercredi 11 et Samedi 28 Mars

Déchèterie Beaupréau: Samedi 14 et Mercredi 25 Mars



*Pensez à sortir
vos poubelles
la veille au soir*

HEURES D'OUVERTURE DES 2 DECHETERIES:

St Pierre Montlimart: L: 10h-12h et 14h-17h30 **MMJV:** 14h-17h30 **S :** 9h-12h et 14h-17h30

Beaupréau : L: 9h-12h et 14h-17h30 **MMJV:** 14h-17h30 **S :** 9h-12h et 14h-17h30

BALAYAGE des BOURGS : Le prochain passage de la balayeuse est prévu le **lundi 23 Mars** (circuit mensuel). *Pensez à ranger vos véhicules.*



Médecins et pharmacies de garde.

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02.41.33.16.33,

- sur semaine, le soir à partir de 19 h 00 jusqu'à 8 h 00 le matin,

- au cours du week-end, du samedi-midi au lundi jusqu'à 8 h 00.

Pour la pharmacie de garde, joindre le service au 3237 ou www.3237.fr

INFORMATIONS DIVERSES :

DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS LE LOGEMENT (appartement ou maison) :

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi ALUR du 24 mars 2014, tout propriétaire est tenu de fournir des détecteurs de fumée à ses locataires. Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

• **Objectifs :** L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie

- d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie

• **Caractéristiques exigées :**

- le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604

- les détecteurs utilisant la ionisation sont interdits car radioactifs

A noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Il doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.



CROIX ROUGE : Formation aux premiers secours

En 8 heures, le **PSC 1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) vous enseigne l'utilisation du défibrillateur, les conduites à tenir en présence de victimes, les premiers gestes de secours.

Coût de la formation 60€.

Prochaine session de formation PSC 1 :

Le mercredi 4 mars 2015

de 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

2ème session de formation PSC 1 en 3 séances de 2h30 :

Les vendredis 6, 13 et 20 mars 2015 de 20h00 à 22h30

Centre socio-culturel de Montrevault (Laissez la voiture sur le parking rue Foch et montez l'escalier)

Renseignements et inscriptions au **06.61.74.74.11** ou e-mail **guybouyer@sfr.fr**



UN GESTE SIMPLE POUR PARLER DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

Vols, négligences, détournement de fonds, procurations abusives, refus de soins, chantage, menaces, intimidation, brûlures, culpabilisation, incrimination, dénutrition, abus sexuels, traitements, brimades, sévices, services, détournement de fonds, procurations abusives, refus de soins, chantage, sévices.

02 41 44 91 48
Horaires de permanence :
Jeudi : 14h00 - 17h00
anjou.alma@orange.fr

ALMA ANJOU
ALMA FRANCE
www.alma-france.org

ALMA Pays de la Loire

Vous partez en voyage à l'étranger ?
Votre réflexe : diplomatie.gouv.fr

1. Consultez les fiches **CONSEILS AUX VOYAGEURS**

Elles vous informent sur la situation de votre pays de destination et les précautions à prendre.

2. Enregistrez-vous* sur *Ariane*

Grâce à ce service gratuit et si la situation du pays le justifie :

- vous recevrez des conseils de sécurité par SMS ou par e-mail
- vous serez contacté(s) en cas de crise

Inscrivez-vous facilement, flashez ce code avec votre smartphone

*Confidentialité de vos données personnelles assurée en accord avec la CNIL

MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ⇒ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ⇒ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ⇒ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (gazinière, brasero etc.).
- ⇒ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)



**ESPACE EMPLOI - RELAIS MISSION LOCALE
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)
MONTREVAULT COMMUNAUTÉ
17, rue St Nicolas
49110 MONTREVAULT**

☎ : 02.41.30.06.32– espace-emploi@cc-montrevault.fr

**Ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le mercredi matin)
PIJ : ouvert le samedi matin de 9h à 12h30 (sauf pendant les vacances scolaires)**

L'ESPACE EMPLOI—RELAIS MISSION BOCAGE :

S'adresse aux demandeurs d'emploi (inscrits ou non inscrits), salariés, personnes en congés parentaux, désirent changer d'orientation, ayant un projet de création d'entreprise...

Des conseillères à votre écoute pour :

- ⇒ Un Accueil personnalisé
- ⇒ Un Accompagnement et soutien dans vos démarches d'insertion socio-professionnelle
- ⇒ Une Aide psychologique

Des réponses à vos questions sur :

- ⇒ L'emploi, la formation, l'orientation
- ⇒ La santé, le logement, la mobilité
- ⇒ Les ressources financières, le droit du travail...

Mise à disposition d'un **espace documentaire** et informatique (frappe des CV, accès internet pour vos recherches d'emploi et formation).

Problème de mobilité ? : Possibilité de louer un scooter pour vous rendre sur votre lieu de travail, formation. (Coût de la location : 2 euros/jour avec dépôt d'une caution de 200 €. Etre titulaire du Permis AM qui remplace le BSR)

Ateliers à thèmes (cv et lettre de motivation, techniques de recherche d'emploi, initiation à l'informatique...). Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J) :

Est un lieu d'informations et de ressources documentaires en accès libre et gratuit. C'est un lieu ouvert aux collégiens, lycéens, étudiants, parents, demandeurs d'emploi, salariés.
L'animatrice est présente pour conseiller et faciliter les recherches le mercredi après-midi et le samedi matin.

Le PIJ est un lieu où l'on trouve des informations précises et actualisées concernant :

- ⇒ Les jobs d'été
- ⇒ L'orientation
- ⇒ Le baby-sitting
- ⇒ Le BAFA—BAFD
- ⇒ Les CV et lettre de motivation
- ⇒ Les chantiers de jeunes bénévoles...

Avec ou sans rendez-vous, il y a la possibilité de :

- Consulter les documents seuls ou avec les conseils de l'animatrice
- Faire vos recherches sur Internet, taper votre CV, etc.
- S'inscrire sur les projets (jobs d'été, information baby-sitting, atelier, etc.)
- Consulter la liste des baby-sitters du territoire, demander des informations concernant le contrat, le salaire, etc.



VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :

CLUB DE L'AMITIÉ :

- Jeudi 19 Mars: Repas du Club, salle Arcadie, à 12 h 30. Participation de : 13 €. *Inscription avant le 12 Mars, aux endroits habituels*

- Mercredi 25 Mars: Concours de belote avec le Club de Botz, aux Minières à 14 h.

- Jeudi 21 Mai: Sortie d'une journée dans les Alpes Mancelles. Visite guidée de St Céneri-le-Gérei, classé parmi les plus beaux villages de France. Déjeuner au restaurant. Promenade sur le lac de Sillé-le-Guillaume et découverte du lac en petit train. *Inscription avant le 15 Avril (61 €)*



POT AU FEU - 5 Février 2015

ECOLES :

PORTES OUVERTES / INSCRIPTIONS / Rentrée 2015

Votre enfant est né(é) en 2012 et peut être scolarisé en septembre 2015.

Vous êtes invités à une matinée Portes Ouvertes qui aura lieu le **samedi 28 mars** de 10h à 12h à l'école St Joseph à la Chapelle Aubry. Ce sera l'occasion de découvrir les locaux, échanger avec l'enseignante de Petite Section qui pourra vous expliquer les modalités d'accueil en maternelle, et avec des membres des associations de parents (APEL- OGEC).

Vous pourrez également rencontrer la directrice de l'école qui vous donnera des précisions sur le fonctionnement de l'école. Il vous sera demandé de bien vouloir apporter ce jour-là **votre livret de famille, pour éventuellement procéder à l'inscription de votre enfant.**

Ecole Saint Joseph 12, rue du Jousselin
49110 LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY ☎ 02.41.75.73 19

FAMILLES RURALES :

A présent, il y aura **3 livraisons de Fuel par an** à date fixe sur la commune, soit les 3èmes mercredis des mois suivants: **FEVRIER, JUIN et OCTOBRE** (date retenue en fonction des livraisons des années passées)

Donc prochaine livraison de fuel prévue le **mercredi 17 juin 2015**

De plus, l'association Familles Rurales souhaite remettre à jour sa liste d'adhérents commandant du fuel.

Pour cela, merci de bien vouloir contacter YOU Adélie au **02 41 75 21 64** ou par mail : **adeliethomas@orange.fr** en précisant votre nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et adresse mail

LES RAGONDINS



Des cours d'initiation seront organisés pour ceux et celles qui sont intéressés par la pratique de la pêche (âge minimum 7 ans, si possible apporter le matériel nécessaire)

Le groupe sera limité à une quinzaine de jeunes qui seront encadrés par des bénévoles.

Les cours se dérouleront **les mercredis de 14 H à 17 H du 20 Mai au 1er Juillet 2015 à l'étang de la Salle Aubry**

Les inscriptions se font chez M. Barré André (tél : 02 41 75 16 18)

Une participation de 3 € sera demandé par enfant à l'inscription

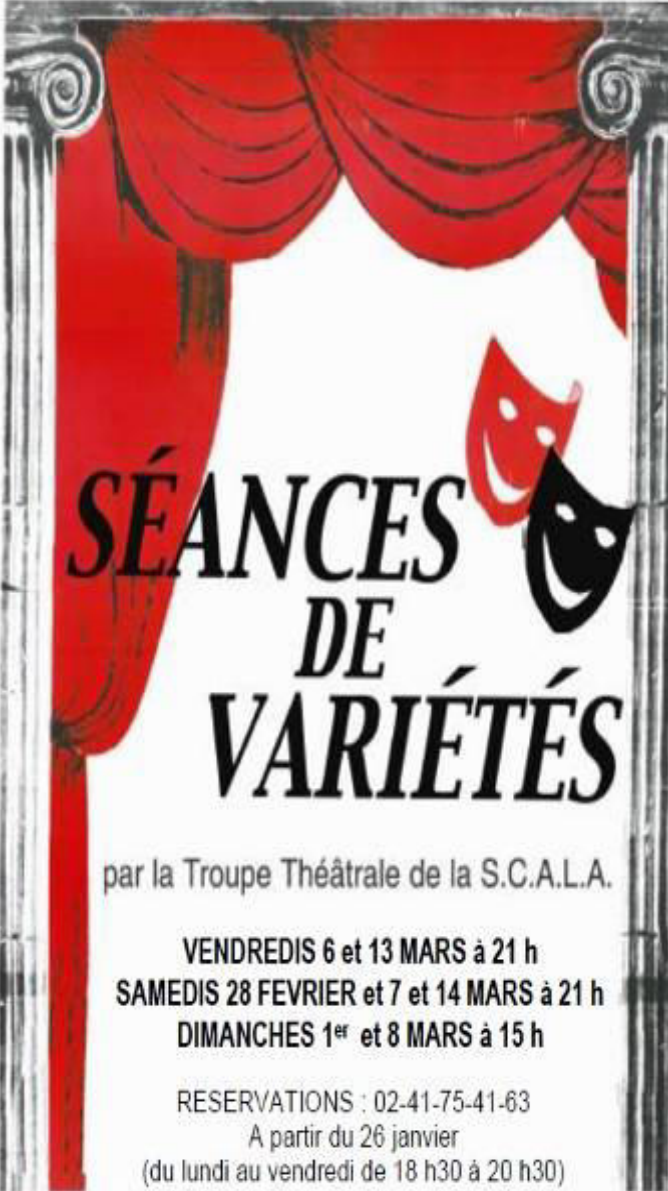
PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Séances de Variétés, La Scala, L' Escale

Samedi 28 Février, dimanche 1er, vendredi 6, samedi 7, dimanche 8, vendredi 13 et samedi 14 Mars

Samedi 28 Février	Bourse aux vêtements, <i>Familles Rurales</i>	Les Petits Gourmands
Jeudi 12 Mars (14h)	Concours interne, <i>Club de l'amitié</i>	Salle St Hilaire
Jeudi 19 Mars (12h)	Repas, <i>Club de l'amitié</i>	Salle l' Arcadie
Samedi 21 Mars	Carnaval, <i>Les écoles</i>	Salle Omnisports
Mercredi 25 Mars	Concours avec Botz, <i>Club de l'amitié</i>	L' ESCALE

LA SALLE & CHAPELLE-AUBRY
Salle L'ESCALE



**SÉANCES
DE
VARIÉTÉS**

par la Troupe Théâtrale de la S.C.A.L.A.

VENDREDIS 6 et 13 MARS à 21 h
SAMEDIS 28 FEVRIER et 7 et 14 MARS à 21 h
DIMANCHES 1^{er} et 8 MARS à 15 h

RESERVATIONS : 02-41-75-41-63
A partir du 26 janvier
(du lundi au vendredi de 18 h30 à 20 h30)

VIDE DRESSING ENFANT
ORGANISÉ PAR FAMILLE RURALE A LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY

Samedi 28 Février 2015
Complexe des Minières
De 14h à 16h
Dépôt de 9h à 10h30



Coordonnées :
MARTINE Dubouché : 0241580771
Yveline : 0241752144
Cécile NICHAY : 02417099715
BERNARD : 0241752258

Bourse aux vêtements de 2 à 16 ans
Renseignements libres et gratuits sur site :
www.famillesrurales.org/salle_et_chapelle_aubry
ou la liste de 12 articles
à télécharger sur demande

**OPÉRATION
"TOUTES POMPES DEHORS"**
Offrez un séjour à la mer à des enfants malades :



DONNEZ DES CHAUSSURES PORTABLES

Dépôt MAIRIE (accueil)

→ les chaussures doivent être propres,
attachées ensemble et en bon état. Merci

Association Onco Plein Air
N° de l'association : 2390
100 rue de la
305 Nantes
Le Havre, Normandie
Lycée Mable Rome
91400 La Ferté

ACTES - Maires de France - 1999 - 2005 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

E.mail : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

<http://www.salleetchapelleaubry.mairie49.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00